

Mise en séparatif des réseaux eaux usées et pluviales

Travaux entrepris par la société Energie TP

Début des travaux

05/09/2022

Fin des travaux prévue

05/12/2022

Impasse du Parc :

- implantation de la base de vie rue du Pré Fleuri entre le n°48 et le n°50
- stationnement interdit au droit des travaux
- vitesse limitée à 30km/h